



Compte rendu du CSA du 13 Juillet 2023.

Participants :

Administration : O. Lesbre, A. Ancel, D. Gilles, S. Dubus.

Organisations Syndicales : M. Corret, P. Cheze, F ; Lachaud, C. Caillaud, T. Martin, J. Prat, E. Rivet.

Point n°4, note d'organisation de la Direction des Formations : la présentation de la note a été faite par M. Rigaud. Pour le syndicat CGT-ISAE cette présentation est jugée un peu trop tardive et nous avons le sentiment qu'elle a été mal vécue par bon nombre d'agents. Nous avons soulevé un autre point qui doit être éclairci et qui concerne les liens hiérarchiques au sein de la direction des formations, la note doit être revue. Afin de ne pas bloquer la rentrée le syndicat CGT-ISAE de s'abstenir et demande qu'un RETEX nous soit donné dans les six prochains mois et d'ajuster la note s'il y a lieu. La note est approuvée (3 voix pour et 2 absentions).

Point n°5, bilan de campagne de mobilité 2023 : 10 postes publiés et aucunes mobilités. Il est clair que le système a du mal à fonctionner et il va être repensé.

Point n°6, Rapport Social Unique 2022 : Le syndicat CGT-ISAE est intervenue sur plusieurs problèmes mis en lumière par le RSU. Les effectifs des personnels permanentes ont augmenter en 4 ans de 24%, principalement pour des postes de catégorie A et sur le cœur de métier, il n'en est pas de même pour les équipes de soutien qui doivent absorber une charge de travail de plus en plus importante. Le recrutement sur des postes en catégorie C est quasiment inexistant et nous ne le trouvons pas normal. Ce RSU nous prouve bien que la charge de travail à bien explosée, en effet les heures écrêtées en sont un des indicateurs. Elles sont passées de 7000 heures en 2021 à 10000 en 2022. Le syndicat CGT-ISAE a demandé à la direction de baisser les objectifs pour l'année prochaine, est-ce que nous seront entendu... Nous avons aussi débattu sur la revalorisation des contrats des agents contractuels. Pour nous ces revalorisations sont souvent trop faibles et elles seraient mieux comprises si elles étaient annuelles. Nous avons pris rendez-vous avec la direction pour rediscuter du sujet en cours d'année et de revoir les notes de gestion des personnels contractuels.

Point divers : le syndicat CGT-ISAE a demandé qu'une nouvelle note sur la facilité d'horaire accordée aux agents pour la rentrée scolaire soit émise. Nous avons proposé que cette journée soit forfaitisée à 8 heures.